

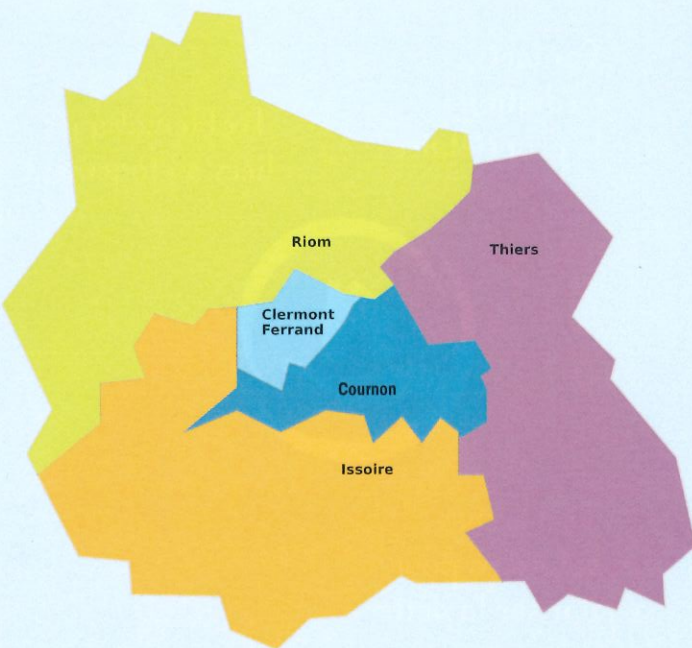
Contacts et informations

Si vous souhaitez être recontacté par un travailleur social :


Sur **Caf.fr** : tout en bas de la page d'accueil en cliquant sur **contacter ma caf / envoyer un courriel** ou sur l'appli Caf - Mon Compte





 **Demandez à rencontrer un travailleur social** sur rendez-vous en vous rendant sur un de nos points d'accueil




 **Clermont-Ferrand**
Siège
2 rue Auger

 **Courmon**
Maison des Citoyens
15 impasse des Dômes

 **Issoire**
26 rue du Mas

 **Riom**
2 bis avenue de Châtel-Guyon

 **Thiers**
Pôle de services Audembron
20 rue des Docteurs Dumas

Vous retrouverez le programme des **actions collectives** sur caf.fr : [Ma Caf/vie-personnelle/offre de travail social](#)



L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL À LA CAF DU PUY-DE-DÔME



Accueil - Écoute - Accompagnement - Orientation

Dans une logique préventive, l'accompagnement social des familles est complémentaire au versement des prestations sociales et familiales.

Les travailleurs sociaux de la Caf, soumis au secret professionnel, contactent et reçoivent sur rendez-vous les allocataires avec enfant(s) à charge à l'occasion de changements susceptibles de fragiliser la cellule familiale.

Ils organisent ou mènent en partenariat des actions collectives.

Séparation / Parent seul

▼
Allocataire avec enfant(s) à charge qui déclare une séparation

▼
Sous condition d'âge, de revenu et de situation professionnelle. Les personnes concernées seront contactées par un travailleur social

Contribution à l'entretien et à l'éducation des enfants

Relation parents/enfants

Résidence de l'enfant



Insertion sociale et pré-professionnelle

Parentalité

Vie quotidienne (logement, budget, organisation familiale...)

Accès aux droits (Caf, Cnam, Mutuelle...)

Décès du conjoint / d'un enfant

Allocataire avec enfant(s) à charge qui déclare le décès de son conjoint ou de son enfant

Accompagnement dans les différentes étapes du deuil

Accompagnement aux démarches



Vie quotidienne (logement, budget, organisation familiale...)

Accès aux droits (Caf, Cnam...)

Parentalité

Relation parents/enfants

Impayés de loyer

Allocataire avec enfant(s) à charge, louant le bien d'un propriétaire privé, en impayé de loyer, et bénéficiaire d'une allocation logement familiale

Contacts, médiation avec le propriétaire

Problématiques liées au logement



Recherches de solutions pour régulariser la dette

Accompagnement aux démarches

Droits et devoirs du locataire et du propriétaire